

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**Rassemblement Congolais pour la Démocratie /Kisangani-**  
**Mouvement de Libération**  
**RCD/K-ML**



**SECRETARIAT GENERAL**

**DECISION N° 004/RCD/K-ML./SG/GKT/CBK/2023 PORTANT  
NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL ET COMITE SOUS-FEDERAUX DU  
RCD/K-ML EN TERRITOIRE DE MAMBASA, PROVINCE DE L'ITURI I.**

Le Secrétaire Général ;

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par la Loi N° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en son article 6 ;

Vu la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des Partis politiques en République Démocratique du Congo ;

Vu l'Arrêté ministériel N° 132/2005 du 07 avril 2005 portant enregistrement d'un Parti politique dénommé « Rassemblement Congolais pour la Démocratie/ Kisangani-Mouvement de Libération » RCD/K-ML en sigle ;

Vu les Statuts du RCD/K-ML spécialement en ses articles 43 point 9, 46 point 2 et 67 tels que modifiés et complétés à ce jour ;

Vu le Règlement Intérieur du RCD/K-ML,

Vu la nécessité et l'urgence ;

Décide :

**Article 1 :** sont nommés Président, Vice-Président et membres du Conseil Sous-fédéral du RCD/K-ML en Territoire de Mambasa, au regard de leurs noms et qualités respectifs les personnes ci-après :

1. **Monsieur Philippe MISERO DIMANCHE** : Président ;

2. **Monsieur Bodaboda KASEREKA KALUBENGE** : Premier Vice-Président ;
3. **Monsieur Esdras KATEMBO KANGITSI** : Deuxième Vice-Président ;
4. **Madame Rebecca KOWA** : Secrétaire ;
5. **Monsieur Moïse KABAKA** : Membre ;
6. **Madame Kitati KAVIRA KIMUHA** : Membre ;
7. **Monsieur Louis KAKULE KAKIKE** : Membre.

**Article 2** : Sont nommés Président et Vice-Présidents du Comité sous-fédéral du RCD/K-ML en Territoire de Mambasa, au regard de leurs noms et qualités respectifs les personnes ci-après :

1. **Monsieur David BINAISHA KALONDERO** : Président du Comité Sous-fédéral ;
2. **Monsieur Pisco PALUKU SIRIKIVUYA** : Premier Vice-Président chargé des questions politiques et stratégiques ;
3. **Madame Francine SHADA ABDALLAH** : Deuxième Vice-Président chargé des questions administratives et financières ;
4. **Monsieur Claude MAPENDO VASAL** : Troisième Vice-Président chargé des questions juridiques et électorales.

**Article 3** : Sont nommés Secréaires Exécutifs sous-fédéraux du RCD/K-ML en Territoire de Mambasa, au regard de leurs noms et qualités respectifs, les personnes ci-après :

01. **Monsieur Raphaël RUMALIZA MAKADA** : Secrétaire Exécutif Sous-fédéral chargé de l'Idéologie et de la formation des cadres ;
02. **Monsieur BARAKA KALWAGHE** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de l'Administration Interne ;
03. **Monsieur Joachim KATEMBO** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de la mobilisation et propagande ;
04. **Monsieur Dalmond VULEVERYO** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de la Médiation numérique, Nouveaux Médias et Multimédias ;
05. **Madame NURA RAMAZANI** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des questions juridiques, électorales et droits humains ;
06. **Monsieur Gerlas SYAGHUSWA** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des questions politiques et stratégiques ;
07. **Madame Confiance SIKAVYA** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des questions environnementales et du développement durable ;

- 08. Monsieur SEFU SALEH** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des Relations coutumières et religieuses ;
- 09. Monsieur Anicet KASEREKA KAPAROLE** : Secrétaire Exécutif Sous-fédéral chargé Du Genre et Questions sociales ;
- 10. Monsieur Obed KATINA** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de l'Information et de la Communication ;
- 11. Madame Soki MANDEFU ZAWADI** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de la Trésorerie, Patrimoine du Parti et Logistique ;
- 12. Monsieur Wilfreid SOMANA MUNGWAGHU** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des Organisations Non Gouvernementales, Associations Sans But Lucratif, Associations sportives, culturelles, professionnelles, Groupes de pression, Mouvements citoyens, Mutualités, Syndicats ;
- 13. Monsieur Guershom NZANZU KIRIPI** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des Relations avec les autres organisations politiques et les alliances au niveau sectionnaire ;
- 14. Monsieur Dido MUHASA KIGHOMA** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé des paysans (Agriculteurs, Eleveurs, Artisans et acteurs ruraux de développement) ;
- 15. Monsieur Franck LISULE BOLIANA** : Secrétaire Exécutif sous-fédéral chargé de la Jeunesse.

**Article 4** : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature ;

**Article 5** : Le Président du Comité Fédéral de l'Ituri I est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Kinshasa, le

25/02/2023

Honorable Grégoire KIRO TSONGO

